

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale



DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES

DIVISION DU SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

REGISTRE HOSPITALISATION

VERSION OCTOBRE 2012



INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DES COLONNES

1. Un numéro est attribué à chaque malade entrant selon un numérotage séquentiel (par mois) Ainsi, le numéro d'ordre 1 est attribué au premier entrant de l'année considérée
2. Ecrire les prénoms et nom du malade enregistré
3. Porter le nombre de mois pour les enfants de 0 à 23 mois et à partir de 24 mois, porter le nombre d'années révolues :
* soit en interrogeant le(s) malade(s) ou accompagnant (s) * soit en examinant sa pièce d'état-civil
* soit en se référant au calendrier historique de la localité.
4. Ecrire M pour le sexe masculin et F pour le sexe féminin
5. Mentionner une croix pour la femme enceinte
6. Indiquer l'adresse complète du patient : ville, quartier, village ; N° de téléphone si possible. Préciser la communauté rurale s'il s'agit d'un village.
7. Porter la date d'entrée du malade
8. Préciser le diagnostic d'entrée
9. Indiquer la provenance du malade (structures, unités ou services..)
10. Porter la date de sortie du malade
11. Indiquer la durée de séjour (en jours) en comptant tous les jours à partir de la date d'entrée du malade jusqu'à la date de sortie exclue
Exemple :
* Entrée 05 – 01 – 2006, sortie 09 – 01 – 2006 : DS = 4 j
* Entrée 31 – 01 – 2006, sortie 03 – 02 – 2006 : DS = 3 j
12. Préciser le diagnostic retenu à la sortie du malade
13. Devenir du malade (mettre une croix sur le devenir du malade et pour la colonne autre mettre le devenir correspondant)
14. Lister les analyses effectuées
15. Mentionner d'autres informations utiles Pour obtenir le nombre d'hospitalisés sortis, il suffira de compter les malades pour lesquels la colonne « date de sortie » est remplie.

REGISTRE HOSPITALISATION

